

Colombes, le 07 mai 2021

## CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET ELECTIVE

Conformément à l'ordonnance n° 2020-1497 du 02 décembre 2020 du Président de la République, les représentants des groupements affiliés à la Fédération Française de Hockey sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire et Elective le :

## SAMEDI 19 JUIN 2021 Par VISIO-CONFERENCE

L'accueil et l'enregistrement des pouvoirs auront lieu à partir de 9h00.

Sont joints à la présente convocation :

- L'ordre du jour de l'Assemblée Générale Elective ;
- L'appel à candidatures ;
- Une note d'informations ;
- Un formulaire de pouvoir;

Les supports complémentaires nécessaires à la préparation de cette Assemblée vous seront transmis au plus tard le 28 mai 2021.

Nous vous remercions de nous faire part de votre présence ou non, avant le 13 juin 2021, en complétant le formulaire en ligne dédié.

Les accès et les identifiants de connexion à la visio-conférence vous seront envoyés une fois votre participation confirmée.

En cas de délégation de pouvoir, les identifiants de vote vous seront communiqués ainsi qu'à votre représentant.

Nous attirons par ailleurs votre attention sur la nécessité de réunir le plus grand nombre de membres en exercice (présents ou représentés).

Nous comptons sur votre participation.



Si le représentant légal de votre club (Président) ne peut assister à l'Assemblée, il peut remettre un pouvoir à un autre membre du club ou au représentant d'un autre club.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les plus cordiaux.

Jean-Michel DUTRIEUX Secrétaire Général de la F.F.H.